



Loi Travail : un projet inacceptable, des mobilisations indispensables

Le gouvernement a annoncé hier le report de la présentation du projet de loi « visant à instituer de nouvelles libertés et de nouvelles protections pour les entreprises et les actifs ». Ce report fait suite notamment à une mobilisation « citoyenne » historique sur internet et à la prise de position de la plupart des organisations syndicales qui dans un communiqué commun ont dénoncé l'absence de concertation et les risques pour les salariés et les jeunes qui aspirent à accéder à l'emploi.

Pour le SNUipp-FSU, ce projet est un pas supplémentaire dans la réduction des droits et des garanties offertes aux salariés et aux jeunes. Nombre d'éléments contenus dans ce texte sont inacceptables, comme le plafonnement du barème des indemnités prud'homales, la facilitation des licenciements économiques, l'inversion de la hiérarchie des normes, l'augmentation du temps de travail des apprentis mineurs ou encore nombre de dispositions relatives à la formation professionnelle...

Ce projet de loi dans sa globalité comme dans sa philosophie n'est pas acceptable. Il devra être réellement rediscuté avec les organisations syndicales sur d'autres bases avec l'objectif de conquérir des droits nouveaux pour les salariés, les jeunes et les chômeurs pour notamment faire face à la situation économique et sociale et au chômage de masse.

Dans ce contexte, le SNUipp, avec la FSU, est partie prenante des mobilisations qui se construisent dès à présent. Il soutient l'appel aux manifestations et aux rassemblements des organisations de jeunesse le 9 mars et appelle les personnels du premier degré à y participer.